

Une assistante maternelle gardait plusieurs enfants dont Farida qui est entrée à l'école en septembre 2017. Ses parents ont alors rompu leur contrat avec cette assistante maternelle. La loi les oblige à verser une indemnité de rupture .

Le montant de cette indemnité est égal au 1/120e du total des salaires nets perçus par l'assistante maternelle pendant toute la durée du contrat.

Ils ont reporté le montant des salaires nets versés, de mars 2015 à août 2017, dans un tableur comme ci-dessous :

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
1	Salaires nets versés en 2015 (en €)												
2													
3	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oc-tob.	Nov.	Déc.	Total
4			77,81	187,11	197,21	197,11	187,11	170,63	186,28	191,37	191,37	197,04	1,783.04
5													
6	Salaires nets versés en 2016 (en €)												
7													
8	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oc-tob.	Nov.	Déc.	Total
9	191,37	191,37	191,37	197,04	194,21	191,37	211,21	216,89	212,63	212,63	218,3	218,3	2,446.69
10													
11	Salaires nets versés en 2017 (en €)												
12													
13	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oc-tob.	Nov.	Déc.	Total
14	223,97	261,64	270,15	261,64	261,64	267,3	261,64	261,64					2,069.62
15													
16	Montant total des salaires versés (en €)												
17													
18	Montant de l'indemnité de rupture de contrat (en €)												

1. (a) Que représente la valeur 1,783.04 dans la cellule M4 ?
  - (b) Quelle formule a-t-on écrite dans la cellule M4 pour obtenir cette valeur ?
  - (c) Dans quelle cellule doit-on écrire la formule = M4 + M9 + M14 ?
2. Déterminer le montant de l'indemnité de rupture . Arrondir au centime d'euro près.
3. Déterminer le salaire moyen net mensuel versé à cette assistante maternelle sur toute la durée du contrat de la famille de Farida. Arrondir au centime d'euro près.
4. Calculer l'étendue des salaires versés.

## Correction

1. (a) 1,783.04 €(?) représente la somme des salaires versés à l'assistante maternelle de mars à décembre 2015.

(b) =SOMME(C4: L4)

(c) Dans la cellule M16.

2. La somme des salaires versés en trois ans est égale à :

$$1,783.04 + 2,446.69 + 2,069.62 = 6,299.35.$$

L'indemnité de rupture est donc égale à  $\frac{6,299.35}{120} \approx 52,49$ .

3. Le salaire total, 6,299.35 € a été versé sur 30 mois, soit un salaire moyen de  $\frac{6,299.35}{30} \approx 209,98$ .

4. Salaire le plus bas : 77,81 ;

Salaire le plus haut : 270,15 ;

Étendue des salaires :  $270,15 - 77,81 = 192,34$ .